L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 JUIN 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 5 JUIN.

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; Par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas indiqué seront publiées *ad lib*.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mois
Un carré..	$12 net	$22 net	$30 net	$50 net	$75 net
Deux "	22 "	38 "	50 "	80 "	125 "
Trois "	32 "	53 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	40 "	65 "	85 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six "	54 "	93 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	260 "	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	290 "	465 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	430 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	350 "	450 "	750 "	1200 "

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain situé au faubourg Delord, dans l'îlot borné par les rues Delord, Camp, Poydras et Magasin, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi, à 10 heures et demie, au No 166 rue du Canal, les meubles et effets qui se trouvent dans la maison. Et à 4 heures et demie P. M., à l'Entrepôt du Shérif, No 74 rue Ste Anne, 150 volumes des Rapports annotés, reliés, et 60 non complètement reliés.

Par G. de Feriet, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles—Sept terrains situés dans l'îlot borné par les rues Bons-Enfants, Clouet, Amour et Louisa.

Par C. E. Girardey & Co. à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à midi—Une grande bâtisse à étages, divisée en quatre corps de logis, faisant face au Chemin du Bayou. Le voisinage est des plus salubres et des plus pittoresques de la ville. On s'y rend par deux chemins de fer. Vente à long crédit, et sans réserve.—Et de plus, un joli "Cottage" bas et à mansarde, No 248 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Villeré et Robertson, avec trois terrains cultivés en jardin et plantés de magnolias et d'autres arbres donnant de l'ombre.

Par C. E. Fortier, à midi, à la Bourse d'Encan rue St Charles—Un beau terrain pour bâtir, coin Chemin du Bayou et de la rue Galvez.

Par B. Gudmault, à la Bourse d'Encan rue St Charles, à midi—Une jolie propriété sur la rue des Ursulines, entre celles Roman et Prieur.

Par B. Roger & Co. à 10 heures, à leurs salle d'encan, 45 et 47 rue de la Vieille Levée—Bottes, souliers et brodequins.

Par E. J. Montgomery, aux écuries de P. Liner, rue Gravier, à 10 1/2 heures—De beaux chevaux de selle et de harnais, par paire et seuls, beaux mulets d'habitation et de ville, jolis buggies couverts et découverts, barouts, selles, &c., et à sa salle d'encan—Un assortiment général de meubles.

Par O. Vaneton, à l'ancienne Cour d'encan, rue de la Commune, presqu'en face de la rue du Bassin—Chevaux, mulets, charrettes, drays, etc. Et sur la Levée, en Planques Tier à 4 1/2 heures—Limons et Oranges.

Par Vincent & Co. au No 16 de la rue de Chartres—Lingerie de messieurs, habillements, chapeaux et parapluies.

Par E. Tourné, à 11 heures, au "Importers Bonded Warehouse", rue Peters, entre Conti et Bienville—Quatre-vingt barriques de vin rouge très corsé. Et, sur la Levée, au poteau No 16, 2e District—Vin blanc et vin rouge.

Par F. Fernandez, au coin des rues St Louis et Chartres—Modes, marchandises sèches, habillements, etc.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Paniers, sacs, couvertures de barils.

☞ Achetez vos conserves et chocolat chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE WALCKS,
185..........Rue des Remparts..........185

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui aux ventes à l'encan ci-après:

A 10 heures et demie A. M., sur les lieux, No 166 rue du Canal, Premier District, Meubles, effets, plancher, etc.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété améliorée de valeur, située dans le Premier District.

Et à 4 heures et demie P. M., à son entrepôt, No 74 rue Ste Anne, Deuxième District, 210 volumes des Rapports annotés.

Voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée de valeur dans le Premier District, à l'encan, par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées rue Delord, entre celles du Camp et des Magasins, Premier District.

Voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Vente à l'encan, aujourd'hui, par Eugène Tourné, Encanteur:

1o A 11 heures, 85 barriques vin très corsé aux Importers Bonded Warehouse.

2o A 5 heures P. M., 155 barriques et demi-barriques vin rouge et blanc, en débarquement du navire Saint Georges, de Bordeaux.

Finances Fédérales.

On commence à voir à Washington et ailleurs que les opinions si absolues du Président sur le crédit public et la respectabilité de la dette fédérale n'auraient point dû se faire jour dans une circonstance aussi solennelle que celle de son inauguration, car ces opinions émises comme un credo suprême pour la gestion des finances sont de nature à embarrasser sérieusement l'administration et le Congrès. La dette, en effet, est un fardeau qui écrase et de plus un obstacle à la vivacité des allures diplomatiques du gouvernement fédéral. Les calembredaines courtisanesques de M. Washburne à Paris et les fleurs communes sur la paix de M. Motley en Angleterre et qu'il répétera, sans doute, à la reine lorsqu'il aura l'honneur de lui être présenté, ont déplu souverainement au comité du Sénat sur les affaires étrangères, et M. Sumner en a, dit-on, fort ulcéré. Cette ulcération a été envenimée par une lettre que le sénateur Grimes, de passage à Londres en ce moment, a adressée au *Times* pour expliquer que la négociation du traité relatif à l'Alabama n'est pas devenue une affaire plus difficile qu'elle ne l'était sous le président Johnson, attendu que le Sénat en rejetant la convention faite ne s'est laissé influencer par aucune des raisons développées par M. Sumner dans son discours à ce sujet, le Sénat ayant cédé à d'autres raisons dont l'importance et la raideur se présentent rien de redoutable. Ce ne sont pas non plus ces raisons qui ont fait changer le ton du président Grant dans les instructions données, sans doute, avec son approbation, aux envoyés des Etats Unis à Paris et à Londres; mais ce qui entrave, surtout et arrête tout, on le voit aujourd'hui, c'est la situation financière. Cette situation est bien réellement ce qui a enlevé aux Etats-Unis leur liberté vis-à-vis de l'étranger. La campagne récente de l'or dans la région des banquiers et la remonte presque désespérée du secrétaire des finances pour rendre cette campagne moins désastreuse pour les capitalistes comme pour tout le monde, a ouvert sérieusement les yeux sur les véritables difficultés du moment. En effet, si l'on ne peut empêcher la hausse de l'or qu'en en vendant beaucoup et s'il faut encore en vendre davantage pour la faire descendre, il arrivera un instant où le Trésor en sera dépourvu et cette garantie manquant, les greenbacks seraient forcés de faire une de ces chûtes terribles où s'engloutissent toutes les idées reçues sur les valeurs courantes. Tel serait le résultat où nous pousserait l'application des vues de M. Boutwell sur l'inutilité de l'or comme garantie.

Le Président, tout bâtté d'esprit qu'il puisse être, sent bien qu'opposer à ces fluctuations une réduction de sept millions ou de dix millions dans le chiffre de la dette, c'est à peu près comme si l'on voulait dessécher une rivière en lui enlevant annuellement un verre d'eau. En supposant même que cela fut faisable, combien faudrait-il de temps, d'années, de siècles, d'éternités, qu'on nous passe le mot, pour arriver au dessèchement de la rivière ou à l'extinction de la dette, surtout si l'on fait entrer en ligne de compte toutes les dépenses casuelles que les événements peuvent occasionner, événements toujours plus forts que la volonté des économes. On ne peut pas plus commander à ces événements qu'on ne commande aux éléments de la nature. Et déjà même on s'en aperçoit après trois mois de gouvernement. Dans ces trois mois ont surgi des difficultés provenant de l'insurrection de l'île de Cuba et des difficultés provenant de la rupture de la convention relative à la question de l'Alabama. Combien d'autres peuvent survenir encore, d'autres qu'il est impossible de prévoir aujourd'hui. Voilà [illegible] ignorait quand il a fait son discours inaugural. Il ignorait que l'extinction d'une dette considérable est véritablement la mer à boire, c'est-à-dire une chose impossible et que jamais les nations n'ont pu se débarrasser des leurs qu'en les répudiant. Il ignorait encore combien les dettes pèsent sur les libertés diplomatiques. Tel gouvernement qui parlerait très haut, s'il ne devait rien, est obligé de prendre un autre ton parce qu'il doit beaucoup. C'est ce dernier ton que prennent aujourd'hui Washburne et Motley, tout représentants qu'ils sont de la grandeur américaine à l'étranger. C'est là ce qu'il y a de plus blessant pour ce pays habitué aux excentricités dans ses rapports avec les autres peuples. Les Américains ne peuvent plus être les enfants terribles de la politique. Il leur faut compter avec l'étranger, comme ils veulent que l'étranger compte avec eux, et l'Angleterre ne les redoute plus.

Aussi commence-t-on à chercher le moyen de sortir de cette position fâcheuse, et l'on ne peut en découvrir qu'un, celui d'une revue philosophique de la dette, sur la base d'une équité de fantaisie. La dette des Etats Unis est une grande fraude disent les habiles; elle s'élève à deux milliards sept cents millions de piastres, dont $400,000,000 en billets de circulation. Ceux qui détiennent les $2,300,000,000 en bons et en certificats, n'ont jamais payé en or ou en argent que la moitié de cette somme. Dans l'intervalle, ils ont réalisé en intérêt ou en exemption de taxe une somme plus forte que celle qu'ils ont prêtée dans l'origine. Le gouvernement ne s'est jamais engagé à la payer en or. Le comité des voies et moyens de la Chambre des Représentants en a toujours repoussé la proposition. Il fut convenu que l'intérêt serait payé en or, mais le payement du capital en la même monnaie a toujours fait exception.

Les 10 40, formant un dixième de tous les bons, furent promis en espèces, mais ce sont les seuls bons que l'on admette comme devant être payés en cette circulation. Où est l'obligation pour les autres? Si l'obligation n'existe pas, pourquoi le gouvernement se croirait-il forcé à de tels actes de libéralité? Est-il assez riche, ses ressources financières sont-elles assez grandes pour rendre deux dollars ou deux dollars et demi quand il n'en a reçu qu'un?

En France et en Angleterre, disent les mêmes financiers, les intérêts de la dette publique ne sont point comparables aux nôtres. Ils ne s'élèvent guères qu'à la moitié de ce que nous payons. Toute l'Allemagne paye aussi fort peu d'intérêt, même l'Autriche, dont le crédit, cependant, était fort ébranlé lorsqu'elle a fait ses derniers emprunts. Le gouvernement italien parle aussi de réduire l'intérêt de la dette publique, bien que cet intérêt soit très inférieur au taux du nôtre. Nous seuls, nous sommes les dupes en matière d'emprunt; non seulement nous payons des intérêts qu'aucun gouvernement ne paye, mais nous payons encore pour des montants que nous n'avons pas reçus, en égard aux fraudes commises par les contracteurs pour le transfert des bons. Il est certain que les détenteurs de la dette ont reçu aujourd'hui plus qu'ils n'ont donné, et plus qu'ils ne méritent.

Tel est le cours que les idées financières ont pris à Washington, cours qui dépasse de beaucoup tout ce que les Démocrates avaient mis en avant à l'époque de la campagne présidentielle. Si les détenteurs de bons ont fait l'élection de Grant, ils sont menacés d'une récompense à laquelle, certes, ils ne s'attendaient guères. Mais réduire la dette à un milliard de piastres est chose si belle qu'on ne saurait s'y refuser longtemps sans trahison envers le pays. Les capitalistes sauront le comprendre et, d'ailleurs, n'éprouveront-ils pas un bonheur suprême de la double occasion qui leur sera donnée de servir le pays? D'ailleurs, encore, ne serait-ce pas justice? Avec leurs capitaux, la guerre a été faite au Sud, avec leurs capitaux ils la paieront.

HOSPICE DES FOUS.—M. le Dr Bayon, médecin de ville, pour le Deuxième District, nous informe que les fous sont séparés des folles dans la prison de paroisse. Nous n'avions avancé le contraire qu'avec doute, ne pouvant croire à cette horreur, qui fort heureusement ne serait pas tolérée. Le Dr. Bayon nous prie de dire aussi que le fait d'agression, suivi du résultat fatal dont nous avons parlé, remonterait à plusieurs années, c'est-à-dire à une époque où l'inspection médicale de la geôle ne le concernait pas. Mais il avoue que le tableau que nous avons fait en quelques lignes des sombres horreurs du local où les fous ont été internés est exact, que le séjour en est affreux, que l'air et l'espace y manquent, et que tout y ressemble plutôt à un cachot qu'à une maison de santé. Or, il nous semble que c'est une maison de santé, vaste et bien aérée, que réclame avant tout, l'état des personnes qu'on y renferme. Nous sommes étonné que le grand jury n'en ait pas fait plus tôt l'objet de ses observations. En tout cas, le Maire et le Conseil de ville sont avertis. Les fous ne peuvent rester dans un des parcs de la geôle. Il leur faut un autre local et l'on ne saurait trop tôt aviser au moyen de leur donner un meilleur abri.

Nous finissions d'écrire ce qui précède quand nous avons reçu la visite de M. John Conway, employé à l'asile des fous de la geôle. M. Conway nous a dit que ce n'est pas la faute de l'intendance si les fous ne sont pas mieux, attendu qu'on a pour eux tous les soins imaginables et qu'on veille avec une grande sollicitude à leur confort et à leur santé, en tâchant de réunir dans les mêmes cellules les fous qui peuvent avoir entre eux des rapports d'éducation, d'origine et de mœurs. Nous étions convaincu qu'il en était ainsi et c'est pour cela que nous n'avons enregistré aucune plainte sur la conduite de l'intendance qui sans doute fait ce qu'elle peut. Mais M. Conway avoue que le local est trop petit et qu'il en faudrait un autre. Il confesse aussi que la geôle est fort humide, qu'il en sort des exhalaisons méphitiques, très défavorables à la santé des malheureux qui s'y trouvent, et qu'à cela l'intendance ne peut apporter aucune amélioration.

Le nombre des fous s'élève maintenant à 140 et plus, ce qui oblige à mettre deux et trois lits dans la même cellule. Qu'on juge de la pureté de l'air que les dormeurs doivent y respirer, surtout pendant les chaleurs. Il est vrai qu'à présent les fous occupent deux compartiments séparés, les hommes dans l'un, les femmes dans l'autre. Autrefois, c'est-à-dire avant leur transfert à l'asile Marigny, les fous occupaient le même local à divers étages, les hommes au premier et les femmes au second. On les faisait descendre alternativement au rez-de-chaussée où dans la cour, pour qu'ils pussent prendre exercice. Mais dans la cour ils n'étaient pas mieux, y retrouvant une odeur humide à plus haute dose. Aujourd'hui la séparation est plus complète, mais les fous sont trois fois plus nombreux qu'ils ne l'étaient alors, et les inconvénients provenant de l'exiguïté du local sont encore plus graves. Il faut donc, de toute manière et par toute espèce de raisons, établir l'asile des fous dans un autre endroit. Le Dr Bayon et les officiers de l'intendance en conviennent eux-mêmes.

CONCERT.—Ceux qui sont allés hier au concert donné à la salle des Odd-Fellows n'ont pas eu lieu de le regretter, car, sous le rapport de l'art, ce concert a été fort beau. La salle eut pu être plus pleine, mais les chants ne pouvaient être plus brillants, et tous les artistes ont été rappelés trois ou quatre fois de suite.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS.—Nous voyons par le quinzième état ou compte-rendu de cette compagnie qu'elle le poursuit sans interruption le cours de sa prospérité. Dans l'année expirée le 31 mai 1869, elle a fait une recette totale de $1,221,328 53, et toutes primes non expirées, déduites, une recette de $990,366 53. Elle a dépensé pour toutes pertes et frais $589,015 57, ce qui lui laisse un bénéfice net de $401,350 96. En conséquence, elle déclare un dividende en scrip de quarante pour cent. L'actif de la compagnie est en outre de $1,048,180 72. Nous ne connaissons pas de situation plus florissante, et la Compagnie d'Assurance des Marchands peut se flatter à bon droit de posséder la confiance publique. La preuve qu'elle en offre aujourd'hui est de celles qui ne se réfutent pas, et qui se passent de commentaires.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ ET LIQUIDATION.—Nous référons nos lecteurs à l'annonce de MM. Rozier, De La Croix & Co, de la Nile-Ibérie, qui, ayant mis fin à leur société, sont entrés en liquidation et vendent, à partir d'aujourd'hui, toutes leurs marchandises à 10 pour cent au dessous du prix coûtant. Ils traiteraient à l'amiable pour le stock entier et le magasin.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

En prenant du soda, demandez du sirop manufacturé par E. Turpin, 93, Vieille-Levée.

☞ La *Tribune* de New York dit que si le PLANTATION BITTERS (Amer d'Habitation) est si généralement employé, c'est qu'il est toujours pur, quel qu'en soit le prix. La *Tribune* a raison; cet amer est non-seulement pur, mais la composition en est expliquée au peuple dans l'imprimé qui enveloppe chaque bouteille. Ne rentrez pas chez vous sans en avoir acheté.

EAU MAGNOLIA.—Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et coûte moitié moins.
1er juin—1er, 3, 5—fiés.

La Situation à Cuba.

On vient enfin de recevoir des renseignements circonstanciés sur le débarquement des flibustiers américains à Cuba.

Comme nous l'avions supposé, ce débarquement a été opéré par deux vapeurs, le "Périt" et le "Salvador," le premier venant de New York et le second de Key West; mais il a eu lieu sur deux points différents.

Les volontaires du "Salvador" ont pris terre près du port de Nuevas Grandes, non loin de Nuevitas. Ils se sont mis immédiatement en marche vers l'intérieur, et le vapeur est parti pour Nassau, après avoir échappé aux poursuites d'un croiseur anglais et deux croiseurs espagnol. Quelques heures plus tard, un corps de troupes du gouvernement a débarqué à son tour à Nuevas Grandes; mais comme les flibustiers avaient déjà commencé leur marche vers l'intérieur, on n'a plus trouvé que leur camp abandonné. Ce premier détachement semble être peu considérable, bien qu'on le dise abondamment pourvu de provisions.

Quant aux volontaires partis de New York par le vapeur "Périt", ils ont débarqué dans la baie de Nipe pendant la nuit du 11 mai. Leur voyage s'est accompli sans fâcheuse rencontre, bien que le navire ait dû passer au milieu des croiseurs espagnols pour atteindre sa destination.

Une lettre contenant la relation du débarquement a été adressée au *Herald* par un des volontaires. C'est le "Périt" lui-même qui a apporté cette lettre dans son voyage de retour. En voici un passage:

Baie de Nipe, 12 mai 1869.

"Le voyage de notre navire marquera dans l'histoire de la guerre cubaine. Notre cargaison se composait d'artillerie, de fusils, de munitions et d'autres articles de guerre, sans oublier le nerf de la guerre, de l'or et des bons de la République Cubaine. Parmi les passagers on remarquait beaucoup de Cubains qui ont déjà fait leurs preuves comme défenseurs de la liberté....

"Le voyage s'est accompli rapidement. Le temps, très favorable, semblait avoir été fait pour nous aider.

"Le 10, dans la nuit, nous avons forcé le blocus espagnol avec le plus grand succès. Toutes les lumières du vapeur étaient éteintes. L'œil attentif, l'oreille tendue, des centaines de volontaires couvraient le pont, pendant que le navire courait silencieusement vers le sud, à travers la nuit sombre et calme. Nos ennemis ne se doutaient pas de la riche prise qui allait leur échapper. Nous glissâmes rapidement entre nos croiseurs, dont les lumières se voyaient de notre pont, les unes à droite, les autres à gauche.

"Le lendemain, de grand matin, nous étions en vue de l'île, et dans l'après-midi nous entrions dans la magnifique baie de Nipe. Vers quatre heures de l'après midi nos communications avec la côte étaient ouvertes.

"Tout fut bientôt activité et confusion. On débarqua d'abord le détachement des "Rifleros de la Libertad" qui est entièrement composé de Cubains, heureux de toucher de nouveau leur terre natale. Le reste des troupes est venu ensuite, après quoi on a débarqué les armes.

"Jusqu'ici, tout nous a favorisé, car nous apprenons que les croiseurs dont l'expédition a trompé la vigilance, ont passé la journée du 10 dans cette baie où nous venons d'arriver."

Aussitôt débarqués, les volontaires du *Perit* ont construit des retranchements armés de huit canons dont le feu commandait la baie. Ils sont restés cinq jours sans être molestés par les Espagnols. C'est le 16 seulement que ceux ci ont donné signe de vie. Voici quelques renseignements sur le combat qui s'est livré à cette date:

"Le 16, le vapeur de guerre espagnol la *Marsella* étant entré dans la baie de Nipe, il a été accueilli par un feu bien nourri d'artillerie. Deux boulets ont traversé sa coque, ce qui l'a forcé de rétrograder. Il est parti alors pour Puerto Mahati, où il a pris à son bord un corps de troupes espagnoles. Accompagnée d'une autre canonnière, la *Marsella* est revenue le même jour pour attaquer les flibustiers. Après une nouvelle canonnade, plusieurs centaines d'Espagnols ont débarqué; faisant un détour pour prendre l'ennemi à revers, ils ont réussi à s'emparer, par surprise, de son artillerie. Mais les insurgés ont bientôt reformé leurs rangs. Cela fait, ils sont revenus à la charge, ont repris leurs canons et ont forcé les Espagnols à se retirer en désordre, en perdant quarante-cinq tués et cent blessés. Comme les projectiles de la canonnière avaient incendié un bâtiment rempli de munitions de guerre, les flibustiers n'ont pu poursuivre leurs ennemis battus; ils ont préféré éteindre les flammes et sauver leurs munitions.

"Les forces insurgées étaient composées principalement d'étrangers. Les Espagnols ayant capturé l'un d'eux, un Prussien, ils l'ont immédiatement fusillé."

On croit que les flibustiers, à la suite de leur victoire, se sont mis en marche sur Holguin, où ils devaient faire leur jonction avec les insurgés.

Les Cubains, du reste, n'avaient pas attendu ce renfort pour prendre l'offensive dans la partie orientale de l'île. Le jour même où les flibustiers combattaient les Espagnols à la baie de Nipe, les républicains attaquaient, à quatre milles de Puerto Padre, un corps ennemi escortant un train de provisions pour la garnison de Las Tunas. Le combat s'est engagé sur les bords d'une rivière; il a duré plusieurs heures. A trois ou quatre reprises, les Espagnols ont inutilement tenté de traverser la rivière; les morts, les blessés, rougissaient l'eau de leur sang. Enfin, forcées de battre en retraite, les troupes ont abandonné leur projet de ravitailler Las Tunas. Leurs pertes s'élèvent à 150 tués et blessés.

L'attaque de ce convoi indique que les Cubains s'attachent principalement à isoler les villes de l'intérieur qu'occupent encore les Espagnols, et notamment Las Tunas, Puerto Principe et Bayamo. Les garnisons de ces villes n'osent s'aventurer en rase campagne; il faut que le corps d'opération des côtes se charge de les approvisionner. C'est ainsi que les meilleures troupes de l'Espagne sont employées non pas à combattre les insurgés, mais à escorter des convois de vivres dans l'intérieur. Cette tâche sans gloire, mais non sans fatigues, plaît peu aux soldats, dont le mécontentement croissant est signalé par des dépêches d'origine espagnole.

Quant aux chefs du gouvernement, ils sont plus que mécontents: ils sont découragés. Ainsi, apprenons-nous aujourd'hui que le capitaine-général Dulce vient de donner sa démission. Dans le triste état de santé où il se trouve, cet officier doit désirer le repos. Ce qui est plus extraordinaire, c'est la nouvelle suivante qui nous arrive de Madrid:

"Madrid, 29 mai.

"La "Gaceta Oficial" d'aujourd'hui, contient la nomination du général Caballero de Rodas, actuellement directeur de l'artillerie espagnole, aux fonctions de capitaine général de Cuba. La démission du général Dulce, titulaire actuel, a été acceptée par le pouvoir exécutif."

Caballero de Rodas est l'officier qui a canonné la population de Malaga, comme il avait canonné auparavant la population de Cadix. L'envoi d'un tel homme à la Havane signifie que le gouvernement de Madrid veut noyer dans le sang l'insurrection cubaine.

(*Messager Franco-Américain.*)

Réunions électorales.

Un calme relatif a régné dans les dernières réunions qui se sont tenues samedi et hier dimanche. L'ordre n'a été troublé ni dans les réunions ni dans la rue. On sent que le moment approche où chacun, l'esprit dégagé des intempérances de langage de ces derniers jours et des promesses mensongères qui en ont été le cortège obligé, rendra à l'urne le vote solennel de sa vie politique qu'il va accomplir.

La physionomie des réunions a donc peu varié. Constatons toutefois que M. Jules Favre, dont les électeurs de la 7e circonscription déploraient l'absence des réunions, s'est révélé hier soir à Montrouge. Dans cette réunion, se pressaient quinze cents électeurs.

M. Favre, nous dit-on, s'est tenu sur le terrain des principes, et n'a pas donné le triste spectacle des personnalités. Le langage de M. Favre n'a eu rien de bien nouveau, il a continué à revendiquer le droit, comme si nous en étions absolument privés, et a, comme toujours, mis en opposition la souveraineté du peuple et le gouvernement personnel.

On nous assure que, sur une interpellation adressée à M. Jules Favre, et dans laquelle on lui demandait pour quelle circonscription il opterait en cas de multiple élection, l'orateur de la gauche aurait promis de ne pas se séparer de ses bons électeurs de Paris.

Ce sont les Lyonnais et les démagogues du Gers qui ne seront pas contents.

Dans une réunion du boulevard de la Villette (1ère circonscription) on a lu une lettre du citoyen Félix Pyat, qui refuse la candidature qui lui est offerte, parce qu'il est mort civiquement, si bien mort qu'il transmet son testament à ses lecteurs.

Ses électeurs, qui étaient fort peu nombreux, répondirent sans doute cette succession de l'exilé volontaire.

M. Gambetta, qui est toujours vivement applaudi, continue ses discours énergiques en faveur de la liberté individuelle. Il veut l'abrogation de la loi de sûreté générale, de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, la responsabilité de tous les fonctionnaires, l'élection à toutes les charges, la liberté de réunion complète et sans entraves, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la modification du système d'impôt, la suppression des octrois, des gros traitements, des cumuls et celle des armées permanentes. Il annonce son départ pour Marseille, où il va planter le drapeau de la démocratie. L'assemblée, par un vote unanime, a autorisé son départ.

Elle s'est séparée aux cris de vive Gambetta!

Il nous a paru intéressant de faire ressortir l'opinion de M. Gambetta sur le serment. Comme on lui demandait s'il serait fidèle au serment qu'il a prêté:

Personne, pas même mes lecteurs, n'a le droit de me demander si je serai fidèle au serment que j'ai prêté. Je me trompe, ajouta-t-il, un seul homme peut, soit par lui, soit par son ministre, m'adresser une pareille demande, et, en pareil cas, je sais déjà ce que j'aurais à répondre. (Bravos frénétiques.)

Abordant ensuite la question de la prostitution, l'orateur, qui la qualifie de plaie sociale patentée, tolérée et officiellement reconnue, dit qu'elle ne peut être vaincue que par l'instruction purement laïque. Suivant lui, *les filles élevées dans les établissements religieux sont vouées des sottes dévouées aux mémoires de l'Eglise ou des prostituées*. Il faut donc émanciper la femme, et cette émancipation, comme tant d'autres choses de l'ordre social ou politique, est à la volonté du peuple, qui est souverain.

En attendant que le peuple souverain, inspiré par son prophète Gambetta, nous ramène à l'âge d'or, le candidat de la première circonscription a pris congé de ses électeurs de la Chapelle comme de ceux de la Villette; il va, dit-il, profiter des *cinq jours de retraite à la Bastille* que la loi sur les réunions lui accorde, pour se rendre à Marseille dans l'intérêt de sa candidature.

Quel dommage pour les Marseillais que le repos de cinq jours accordé par la loi soit sur la Cannebière le même qu'à Paris. M. Gambetta sera réduit au silence. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

Hier, à Vincennes, dans la salle d'Italie, MM. Boulay et Pelletan se sont trouvés en présence devant un auditoire de deux mille personnes.

Hâtons nous de le dire, M. Boulay a obtenu un de ces succès de bon aloi qui font bien augurer de sa candidature. L'honorable candidat s'est déclaré conservateur libéral, ennemi de ces vaines théories qui ne conduisent qu'au désordre. Il s'est élevé avec énergie contre le régime de la terreur.

M. Pelletan, en réponse aux interpellations qui lui étaient adressées, s'est renfermé dans des déclamations, et les entraînements de sa colère l'ont conduit à faire des aveux pleins d'intérêt.

Se complaisant dans les antithèses sonores, M. Pelletan a déclaré qu'il préférait l'air de la *Marseillaise* à celui de *Partant pour la Syrie*, car la *Marseillaise* a conduit nos soldats à Fleurus et à Jemmapes.

Après ce petit cours à l'usage des orphéonistes et des collégiens, M. Pelletan a parlé de la magnifique époque où la liberté de la parole a été permise.—M. Boulay l'arrête ici: "Pourquoi l'Assemblée nationale de 1848 a-t-elle fait fermer les clubs?"—M. Pelletan élude sa réponse et se retranche dans la déclaration des droits de l'homme et des devoirs de 1793. Il critique les actes de pouvoir actuel et s'indigne des transportations après le 2 décembre. Mais une voix implacable s'écrie: "Quel est le pouvoir qui a ordonné les transportations de juin 1848?" M. Pelletan tourne autour de la question, il ne trouve rien de mieux que de critiquer la politique impériale, qui invoque le spectre rouge; il attaque le Pape, la Constitution et est appelé à l'ordre.

Une voix appelle M. Pelletan *souteneur politique*. Cette expression extra parlementaire soulève un orage.

Sur une interpellation qui lui a été adressée au sujet de son option dans le cas d'une élection multiple, M. Pelletan a répondu qu'il accepterait ce que les électeurs d'Arles ou de Paris décideraient, qu'il n'y avait rien d'arrêté encore. Nous le croyons sans peine. Les électeurs parisiens et provençaux éviteront peut-être à M. Pelletan l'embarras du choix.

En somme, M. Boulay doit être satisfait du résultat de cette réunion. A la sortie de la salle, un grand nombre d'applaudissements a accompagné l'honorable membre de l'Institut.

RECONNAISSANCE DE LA DÉMOCRATIE.—Nous ne sommes pas partisans de la candidature de M. Jules Favre, loin de là; cependant notre impartialité nous oblige à révéler la façon dont le parti démagogique entend la liberté.

Hier mardi, à la réunion du faubourg Saint-Jacques, tous les orateurs semblaient s'être donné le mot pour combattre M. Jules Favre, dont la candidature a été rejetée à l'unanimité. Un seul homme s'est levé pour défendre le député de la gauche. M. Decaux a essayé vainement de prendre la parole. Les épithètes les plus injurieuses lui ont été adressées.

Mouchard, jésuite, canaille, voilà les expressions dont on s'est servi à son égard. M. Decaux a traité ses agresseurs d'échappés des catacombes. Que vous semble des mœurs électorales de la réunion du faubourg Saint-Jacques? en attendant, voilà M. Jules Favre mis à l'index de la démagogie. (*Patrie*).

—La coalition entre les socialistes et les orléanistes, entre M. Thiers et M. d'Alton-Shée est formée.

Dimanche dernier, à Passy, dans la réunion tenue par l'ancien pair de France, la question du second tour de scrutin lui ayant été posée, il répondit d'abord qu'il se refusait à donner aucun conseil à ses partisans. Un orateur lui proposa alors de faire reporter ses voix sur celui des deux candidats qui aurait reçu le plus de suffrages.

M. d'Alton-Shée résiste, il invoque la morale et déclare que ce n'est pas seulement par des cotés secondaires que ses opinions different de celles de M. Thiers; leurs candidatures, dit-il, sont absolument opposées. Bientôt après, cependant, M. d'Alton-Shée cesse de trouver les coalitions immorales, se laisse convaincre par un second interpellateur: le grand intérêt est de combattre l'ennemi commun, quitte à se combattre ensuite. M. d'Alton-Shée fera reporter ses voix sur M. Thiers.

Ainsi, les masques sont tombés. En faisant proposer par un de ses agents cet édifiant marché, M. Thiers ne laisse plus planer aucun doute sur la nature et l'esprit de sa candidature, qui sont ainsi en parfaite contradiction avec le serment qu'il a déposé: M. Thiers veut renverser.

Dans cette situation, quelle conduite, nous, électeurs amis de l'ordre et de la liberté, devons nous tenir? Voter d'abord, voter, ne pas laisser aller à une coupable indifférence, à une inaction qui empêche les suffrages de représenter réellement le vœu des populations, qui en trompe et en fausse l'expression, qui impose à une circonscription un député qui ne le représente pas, qui donne le pouvoir aux partis extrêmes, et qui enfin fait triompher des alliances qu'on qualifiait autrefois de monstrueuses. Votons et empêchons les machinations, les spéculations et les trafics du genre de ceux auxquels MM. Thiers et d'Alton-Shée viennent de se laisser aller. (*Patrie*)

FAITS DIVERS.

—L'émigration de la population ouvrière d'Angleterre vers les Etats Unis fait cette année des progrès extraordinaires.

Pendant le mois dernier il est parti du seul port de Liverpool 27,000 émigrants, embarqués sur 31 navires, soit 8,000 de plus que pendant le mois précédent. Un très petit nombre seulement de ces émigrants se rend aux colonies anglaises des Indes et d'Australie; la très grande majorité vient peupler les plaines fertiles du continent américain.

Dans le comté de Cornouailles, le nombre des ouvriers qui abandonnent le pays pour aller chercher fortune aux Etats Unis est devenu tellement considérable, que l'on commence à souffrir du manque de bras et que l'industrie minière est sérieusement menacée.

Beaucoup d'ouvriers filateurs de Preston, ou la stagnation des affaires produit de grandes misères, s'embarquent pour les Etats Unis.

Enfin, en Irlande l'émigration a pris de telles proportions que si elle continuait pendant quelques années encore en suivant la même progression il ne resterait bientôt plus un seul Irlandais sur le sol de la mère patrie.

—Cinq chaloupes canonnières construites pour le compte du gouvernement espagnol sont sur le point d'être terminées à Greenpoint, Long Island. Quinze autres se construisent à Brooklyn et à Mystic (Connecticut).

Un commissaire extraordinaire du gouvernement cubain, M. de Bethencourt, est arrivé hier d'Aspinwall par le *Rising Star*. Cet agent, spécialement accrédité auprès du gouvernement américain, par Cespedes, va se rendre à Washington pour solliciter du président Grant la reconnaissance des insurgés comme belligérants.

Le capitaine-général Dulce a publié un décret ordonnant aux autorités militaires de s'emparer de tous les chevaux et animaux de trait afin d'en ôter l'usage aux insurgés de prendre. Une indemnité raisonnable sera donnée aux propriétaires.

On répète le bruit que le général Dulce a offert à Cespedes $20,000 et un passeport, s'il voulait quitter l'île avec sa famille. Au général Félix Fiquerdo il a offert $30,000, s'il voulait abandonner Cuba. Ces offres ont été rejetées.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—4 juin 1869.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.
No 111, rue du Canal.

6 heures A. M.	72	degrés.
12 " A. M.	78	"
3 " P. M.	82	"
6 " P. M.	79	"

WARRANTS MÉTROPOLITAINS.—L'affaire de M. C. H. Hamburger, accusé d'avoir détourné $5059 52 en warrants métropolitains au préjudice de Maurice Samuels, est venue hier devant le recorder Becker. Les débats dureront probablement jusqu'à lundi; on s'attend à ce qu'ils amènent des révélations piquantes sur les spéculations dont les warrants métropolitains ont été l'objet.

WRIT DE DÉFENSE.—La Troisième Cour de District a lancé un ordre de défense, pour empêcher le juge Sudler de retenir la cause de l'officier Marks contre le recorder Becker.

AFFAIRE MACARTY.—Cette affaire a été appelée hier devant la Cour de District des Etats Unis. Mais elle a été remise à cause de l'absence d'un des membres du jury.

L'IMBROGLIO ALDERMANESQUE.—La situation où nous nous trouvons est, en vérité, fort étrange. Des élections ont lieu; des aldermen sont nommés par le peuple; le gouverneur, de sa propre autorité, en nomme d'autres. Les membres anciens, les membres élus et les membres *acceptables* (cherchez au dictionnaire Warmouth) ont chacun leurs prétentions, toutes opposées les unes aux autres, et naturellement ils ne parviennent pas à se mettre d'accord. On plaide; mais il est possible que ceux qui gagneront aujourd'hui à telle cour, perdront demain à telle autre. Bref, nous voici en présence d'un bel et bon imbroglio. Et pourtant, la question est facile à juger, s'il est vrai que le droit est un. Mais en l'an de grâce deuxième du règne de Warmouth, tout est possible, surtout l'absurde. On serait tenté de rire; hélas! la chose est attristante et gaigne le cœur de tout citoyen honnête.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—Un grand tirage de cette loterie aura lieu aujourd'hui. Ceux de nos lecteurs qui ont des billets en poche voudront bien agréer nos souhaits les plus sincères. Mais par déférence pour le proverbe: "Charité bien entendue commence par soi-même" il nous permettront de nous souhaiter d'abord personnellement la meilleure chance.

COUP DE POIGNARD.—Hier soir vers sept heures et demie, à la suite d'une querelle, M. Pepe Gonzales a été frappé d'un coup de poignard dans le ventre par le capitaine George Groust, ancien geôlier de la prison de paroisse. Les salons de la maison de jeu, située rue Royale No 15 et connue sous le nom de Golden Gate, ont été le théâtre de cette scène sanglante. La blessure de M. Gonzales est grave; on espère néanmoins qu'elle ne sera pas mortelle. Nous ignorons quelle a été l'origine de la dispute; peut-être même n'y a-t-il eu d'autre cause que l'ivresse.

Au moment où ces renseignements nous parviennent, Groust n'a pas été arrêté et ne s'est point constitué prisonnier.

INCENDIE.—Un commencement d'incendie a éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 3 heures, au No 292 de la rue Clio. La police ayant porté les premiers secours, le feu était éteint lorsque les pompes sont arrivées sur les lieux. L'incendie paraît avoir été allumé par une main malveillante.

VOL.—Si les négociants se plaignent du chômage des affaires, messieurs les voleurs n'en peuvent dire autant. Il n'y a point de morte saison pour eux. M. Carper en peut témoigner, sa maison a reçu jeudi soir la visite de quelques personnes inconnues, comme disent nos confrères d'outre-Canal, et ces personnes ont eu l'indélicatesse de prendre, sans sa permission, plusieurs belles pièces d'argenterie et un peu de menue-monnaie.

UN BAQUET D'EAU SUR LA TÊTE.—Mme Laura Menotte a jeté un baquet d'eau sur l'enfant, de Mme Champagne. L'enfant est venu, tout en larmes, conter la triste mésaventure à sa mère. Mme Champagne s'est fâchée tout rouge et a fait arrêter Mme Menotte. Celle-ci se défend et proteste de la pureté de ses intentions de son eau. Mais Mme Champagne qui a sa petite logique à elle, affirme que ce n'est nullement par hasard que Mme Menotte a vidé son baquet sur la tête de sa chère progéniture, comme elle le prétend; elle soutient que le fait implique l'intention. Le recorder décidera dans sa haute sagesse.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES À L'ABEILLE

La Presse anglaise et les relations anglo-américaines.

Rupture entre la Grande Loge Maçonnique de New York et le Grand Orient de France.

Grant aux Fêtes d'Annapolis.

Mesures énergiques contre les Indiens.

Nouvelles européennes.

Londres, 5 juin—Les journaux discutent encore les relations qui existent entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Le *Standard* s'exprime ainsi: "La conduite de l'Amérique dans l'affaire de dernier traité peut être oubliée dans un laps de temps; mais à présent, il est difficile de ressentir d'autres sentiments que ceux d'une juste indignation."

Le *Post* dit: "Toute nouvelle tentative pour le règlement des réclamations de l'Alabama doit venir de l'Amérique. Il faut espérer que des propositions convenables seront prises pour garantir l'Angleterre contre l'acceptation d'un traité humiliant qu'elle rejetterait ensuite avec mépris."

Nouvelles de Washington.

Washington, 4—Les autorités s'occupent sérieusement des outrages commis par les Indiens. Les populations de l'Ouest demandent que des mesures immédiates soient prises pour protéger les frontières.

Le sénateur Ross a eu une entrevue avec le Président, et l'a engagé à mettre des postes militaires sur le parcours des frontières. Il a reçu l'assurance que des mesures seraient prises pour prévenir toute agression nouvelle. Le commissaire Parker a donné l'ordre au surintendant des affaires indiennes du Kansas d'adresser au Bureau Indien un rapport sur l'état des choses dans cette région.

Il faut ajouter au chiffre de la réduction de la dette publique, selon l'état du 1er juin, une somme de plus de $2,000,000 d'intérêts payés dans le courant de mai, qui étaient dûs et payables avant le 1er mars et que l'on n'avait pas fait figurer dans le montant de la dette.

Les planches de la circulation fractionnelle du gouvernement ont été fondues aujourd'hui, à l'arsenal de marine, en présence d'un comité nommé pour surveiller leur destruction. Ces planches ont servi à imprimer plus de huit milliards de dollars. La nomination de Thomas Jones, comme ministre en Belgique en remplacement de Sandford, est le sujet de nombreux commentaires. Les amis de Sanford disent que le Président avait promis qu'aucun changement ne serait fait avant la prochaine réunion du Congrès.

La balance de la circulation à la Trésorerie aujourd'hui s'élève à plus de $22,000,000. Recettes du Revenu $1,000,000.

Nouvelles diverses.

Annapolis, Ind., 5—Le Président et sa famille, accompagnés de Creswell, du gouverneur Bowie, de plusieurs personnes de distinction et d'un grand nombre de dames, sont arrivés ce matin de Washington sur le steamer Talapoosa. Les navires du gouvernement qui se trouvaient dans le port lui ont rendu les honneurs.

L'amiral Porter donne l'hospitalité à Grant. La ville est remplie de visiteurs venus pour assister aux exercices de l'Académie navale. Le juge Humphreys de l'Alabama, a harangué le classe des gradués, puis, le Président a remis les diplômes à quatre-vingt dix huit élèves. Cinq mille invitations ont été lancées pour le bal de ce soir.

Memphis, 5—Mercredi soir une troupe d'hommes masqués a enlevé de la prison de Frank fort deux voleurs de chevaux nommés Timer et Anderson, les a traînés dans les bois et les a mis à mort.

New York, 4—La Grande Loge Maçonnique de New York a adopté aujourd'hui une résolution par laquelle elle déclare suspendre tout rapport avec le Grand Orient de France, jusqu'à ce que celui-ci ait cessé de reconnaître le Conseil Suprême et l'ait reconnue pour son propre chef. Le Suprême Grand Conseil de la Louisiane.

Marchés Européens.

Londres, 4—Cons. 92 1/4 à 92 3/8 contre espèces et 92 1/2 en compte. Bons languissants à 80 3/4. Actions faibles.

Liverpool, 4 juin—Coton un peu plus ferme à la côtaire, mais sans changement dans les prix.

Marchés américains.

New-York, 5—Coton ferme. Ventes 3100 balles. Middling 30 1/2. Farine lourde 5 à 10 c. de baisse. Superfine 5 00 à 5 25, de Commerce à Fair Extra du Sud 6 50 à 7 00, de Bonne à Choix 7 00 à 14 00. Blé lourd 1 à 2 c plus bas. Printemps, disponible 45, livrable 46. Mais 1 à 2 c plus haut, blanc du Sud 90. Porc lourd et en baisse, nouveau 31 25 à 31 50, fermant à 31 26 comptant. Graisse languissante et en baisse. Whisky sans changement. Térébenthine 45 à 45 1/2. Résine 2 37 à 8 00. Fret languissant. Argent plus facile; premières signatures 7 à 9. Sterling ferme 9 3/8 à long terme et 10 1/4 à courte échéance. Or 138 3/8. Bons très languissants 5-20 de 62 122 1/8 à 122 1/4. Tennessee, anciens 67, nouveaux 64 1/4. Virginie, anciens 57 3/8, nouveaux 61 1/4. Caroline du Nord, nouveaux 56. Louisiane, nouveaux 64 1/2; anciens 74.

New York, 4—5-20 de 64 117 1/8 de 65 118 1/8 à 118 1/2, autres émissions 119 5/8 à 119 3/4. 10-40 108 1/8 à 109 1/4.

Etat de la Sous-trésorerie: recettes $2,068,000, payements $2,056,000, balance $75,000,000.

Charleston, 5—Coton calme mais ferme. Ventes 50 balles. Middling 28 1/2. Arrivages 271 balles. Exportations cabotage 869.

Savannah, 5—Coton ferme Middling 28 1/4. Les facteurs demandent 1/4 c. plus haut. Ventes 250 balles. Arrivages 422.

Memphis, 5—Coton plus ferme—Low Middling 28 à 28 1/4—Arrivages 86,6 Exp. 267—Arrivages pendant la semaine 691. Export. 1708—Stock 6479.

Mobile, 5—Coton ferme. Ventes aujourd'hui, 800 balles. Low middling 27 1/4. Arrivages 285 balles. Exportations 557. Arrivages de la semaine 1217 balles. Exportations pour l'Angleterre, zéro; pour d'autres ports étrangers, 1009. Cabotage 773. Approvisionnements sur place 26,309. Ventes de la semaine 4800 balles.

Cincinnati, 4—Farine 5 50 à 5 75. Mais 61 à 62. Avoine 69 à 72. Whisky 95. Porc 31 50. Viande 12 1/4 à 15 1/4. Bacon 13 1/2. Plats côtés 17 à 17 1/4. Jambons 18 1/2 à 19 1/2. Graisse 18 3/4.

St-Louis, 5—Tabac de sound lugs à commun leaf, 63 à 69. Farine 4 35 à 4 75. Seigle 90. Orge 1 40. Whisky 94. Groceries languissantes et sans changement.

Chicago, 5—Farine 4 75 à 6 00. Blé 1.10. Mais 68. Avoine 59 1/4 à 59 1/2. Seigle 1 02. Orge 1 03. Orge 1.50 à 1.55. Whisky 95. Mélasse 95 à 1.00. Sucre 13 1/4 à 13 3/4. Porc 31.50. Graisse 18 à 18 1/2. Epaules 12 1/4. Jambons en grenier 13 1/2.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 4—La rivière est stationnaire. 8 pieds 3 pouces d'eau dans le canal.

St-Louis, 5—Rivière pleine, 15 pieds d'eau à Cairo.

Vicksburg, 5—Montée, Commonwealth à 11 hier soir, Dexter à 6 A. M. Emma No 3 à 12 M. La rivière baisse rapidement.

Memphis, 5—Temps lourd—Pluie—La rivière monte.

Cairo, 5—Montés: Ajax et Argosy. Descendu: Luminary, Sam Morvan, Thompson Dean. Cette après midi la rivière a haussé de 15 pouces. Temps couvert et chaud.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 4 juin—M. Robert Spencer, plongeur sous-marin s'est noyé vers 2 heures 30, pendant qu'il était occupé au sauvetage du steamer Panthéon. Le masque de verre de son armure s'est brisé; son corps s'est engagé au milieu des pièces de bois du bateau, et il a été impossible de le remonter assez vite pour lui sauver la vie. M. W. E. Buck est courageusement descendu sans armure jusqu'à une profondeur de 25 pieds, et après de longs efforts, il est parvenu à retrouver le corps du malheureux Spencer déjà inanimé.

Passe du Sud-Ouest, 4, 6 h. P. M.—Baromètre 29 70, vent S. S. E frais. Arrivages: steamer Clinton à 4 h. P. M., Breckell, capt de Galveston et Indianola, à C. A. Whitney & Co. Parti: steamer Gouv. Morris.

Passe à Loutre, 5, 3 h. P. M.—Arrivages: steamer Beaufort, cap. Backer, à 1 h. 30 P. M., de Key West, via Havane, à F. W. Perkins & Co.

Départs, brick Maggie Vad et goélettes Henrietta et Welcome.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Memphis, 3 juin—Le Richmond est descendu la nuit dernière. Temps clair et chaud.

Cairo, 3—Descendu: Thompson Dean. Montés Tigress. La rivière a haussé de 4 pouces.

Le capitaine Jerry Coates, du Mollie Able, est mort aujourd'hui, des suites des blessures qu'il a reçues il y a trois mois.

Passe du Sud-Ouest, 4, midi—Baromètre 29 70. Vent S. E. frais.

Arrivages: Le steamer Trade Wind, Morrell, 20 A. M., de Balize Honduras, à J. K. Hyman & Co., la goélette Challenge, Joseph, sept jours d'Utilla, fruits, à B. Pillsbury. Pas de départs.

Mobile, 4—Le steamer Mary Swan rencontrant l'Alabama, a coulé hier, à 70 milles de Mobile, avec 909 barils de fret à bord. Le bateau est complètement perdu.

La Havane, 5—Sucre plat, 8 1/2 à 8 5/8. Sterling 12 1/2 à 12 3/4 de prime.

Les débarquements de flibustiers font diminuer les affaires.

Le steamer Montezuma a rencontré une goélette qui venait de débarquer des munitions dans le voisinage de la baie de Nipe.

Une rencontre a eu lieu près de Villa Clara, entre 1300 insurgés et un corps de troupes espagnoles. Un passager affirme que trois Espagnols seulement se sont échappés. Les flibustiers récemment débarqués à la baie de Nipe, ont gagné l'intérieur, abandonnant 4 canons, faute de moyen de transport.

Le ministre Nelson partira le 6 pour Vera-Cruz.

Baltimore, 4 juin—Reverdy Johnson est arrivé aujourd'hui.

Washington, 4 juin—Une ordonnance pour l'admission de tous les citoyens sans distinction aucune dans les lieux d'amusement est passé dans les deux chambres du Conseil.

Les briquetiers de l'arsenal de la marine ont résolu de cesser de travailler à moins que deux hommes de couleur récemment nommés, ne soient retirés.

Londres, 4 juin, midi—Consolidés 92 1/2. Bons fermes à 81.

Liverpool, 4 juin, après-midi—Coton plus facile. Mid Up. 11 1/2. Orleans 11 7/8 d. Ventes 10,000 balles. Ventes de la semaine 99,000, sur lesquelles 11,000 en spéculation. Disponible 397,000 balles dont 221,000 de coton américain. Maïs 27 s. 6 d.

Liverpool, 4 juin, après midi—Coton plus actif. Stock en mer 647,000 balles dont 140,000 de coton américain. Laines et tissus à Manchester plus fermes à de meilleurs prix.

Hâvre, 4 juin—Coton stationnaire à l'ouverture.

New-York, 4—Le Moro Castle est arrivé de la Havane; il paraît que dans les eaux de Cardenas, un bateau de guerre espagnol lui a tiré deux coups de canon à poudre.

Le Moro Castle, déjà en retard pour la Havane, continuait sa route, lorsque l'Espagnol lui a envoyé une bombe qui est tombée sur l'arrière. La course a duré une heure.

New-York, 4—Actions agitées et actives. Argent 6 à 7. Sterling 109 3/4. Or 139 5-20 de 62, 122 1/2. Louisiane, anciens 74, demandée. Levées 65.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue de Canal. On ne paye ni fret ni assurance.

Si vous voulez avoir un grand débit de soda servez-vous du sirop manufacturé par E. Turpin, No 93, Vieille-Levée.

M. Deh..., médecin vétérinaire à Lunéville était atteint depuis un an d'une gastralgie avec constipation opiniâtre et crampes d'estomac. M. Deh... avait employé inutilement une diète sévère, des laxatifs, des potions calmantes et le sous-nitrate de bismuth uni à la magnésie. On lui indique le *Charbon de Belloc* dont il fit usage avec un succès inespéré. Peu de jours ont suffi pour rétablir dans leur état normal les fonctions de l'estomac et faire disparaître la constipation. [*Extrait du Rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*]

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE,
POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en chantent les louanges.

Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur dans le côté?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre ou frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux.

Ce conseil vous est présenté pour les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.

On vend les dans le monde entier.

Le Remède de Mongo pour la Diarrhée [illegible] Remedy; la ignée et chronique est agréable et sûre. Pour le choléra morbus et les crampes, employez le R. D. R. Le R. D. R. n'est pas une préparation astringente.

Pour la Diarrhée dans toutes ses formes, servez-vous du R. D. R.

Le R. D. R. est le remède favori de Memphis.

L'English Female Bitters (L'Amer Anglais des Femmes) guérit les irrégularités des femmes.

Le Buchu de Dromgoole & Co. [illegible]

A vendre, en gros, par WHEELOCK, FINLAY & CO., agents, coin Gravier et Magasin.

Décédé, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, LOUIS BERNARD LÉPINE, né à Manne, canton du Salis-du-Saint, Haute-Garonne (France). Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 5 juin, à une heure de l'après-midi. Le corps est exposé rue St Pierre, No 121, entre Dauphine et Bourgogne. De la part de sa famille.

FALLECIO ayer, á las 2 1/2 de la tarde, Don EMILIO PASTOR, edad de 40 años, natural de Biscaya (España). Se suplica á sus amigos y conocidos de asistir al entierro que tendrá lugar hoy á las 10 de la mañana, de la esquina Union y Grande-Hombres, Tercero Distrito. De la parte de sus amigos.

SOCIETA ITALIANA DI MUTUA BENEFICENZA.

I Membri che fanno parte della Suddetta sono pregati che DOMENICA, 6 del corrente, si trovino nel locale della Societa alle ore 11 A. M. precise. Per ordine del Presidente.
5 juin—2t E. TROIS, Segretario.

Association des Dames de la Providence.

L'E Père Hubert a été nommé directeur de l'Association des Dames de la Providence. La réunion mensuelle aura lieu tous les premiers dimanches du mois, à midi, présidée par le Révérend Père Hubert. Toutes les dames faisant partie de l'Association sont priées de se rendre aux réunions. Par ordre de la Présidente.
5 juin—3

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Nouvelle Orléans, 5 juin 1869.

MESSIEURS les Sociétaires sont prévenus que l'assemblée mensuelle aura lieu LUNDI, sept juin, à la Salle de la Parfaite Union rue Remparts. Par ordre du Président. J. RAMSTEIN, Secrétaire.
5 juin—2t

Graisse! Graisse!

200 Tierçons de graisse de choix, raff. de propre en commerce de détail, en magasin et à vendre par PATJO, MARKS & Cie, 49 45 rue Nile Levée.
5 juin—6

Vin Rouge et Blanc

EN débarquement du navire français ST GEORGES, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 30 barriques VIN rouge de cargaison, 25 " blanc Graves, 200 caisses de 12 bouteil en VIN blanc Graves.
VOR. MAIGNAN & F. LABORDE, Nos 48 et 20, rue Bienville.
5 juin—5t

B. PIAGGIO & CO.,

AU COIN DES RUES CANAL ET TCHOUPITOULAS.

Offrent à vendre:

75 barriques vin rouge P. Clermont & Co,
50 " " de Cette,
50 " " Catalogne,
50 quart casks vin de Sherry,
50 " " de Porto,
50 " " Madère,
50 " " Cognac,
50 barriques vin blanc P. Clermont & Co,
300 caisses Vermouth Noilly Prats & Co,
50 do vin rouge diverses marques,
50 do New Foundland Bitters,
100 paniers Champagne, quarts et pinte, Krug & Co,
200 caisses 100 quarts sardines à l'huile de Guillbout,
100 paniers huile d'olive A. Puget quarts et pinte,
50 barriques vinaigre français.
5 juin—6

A. BROUSSEAU & Co.,

7..........Rue de Chartres..........17

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et cocos, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites enameled. ETOFFES À RIDEAUX, dentelle, reps, damas CORNICHES, BANDES, FLÈCHES, GUIRPES, GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.
22 sept—1an—PP

Vin Rouge.

50 Barriques VIN ROUGE, Godard St Michel, 200 caisses do do Contey, en débarquement du navire "St-George" venant de Bordeaux.
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.,
4 juin—6t 16 et 18 rue St. Louis.

En débarquement du Steamship "Fire Queen", de Liverpool.

20 caisses CHAMPIGNONS "Billet" de PETITS P. 18, fins de
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.,
4 juin—6t 17 et 18 rue St. Louis.

Avis Spécial---Aux Bouchers de la Nile-Orléans.

LE FERRY du Troisième District fera un service régulier toutes les quarts d'heure pour les bouchers. Le bateau s'arrêtera au débarcadère du ferry.
CARABAS & CO.
Nile-Orléans, 1er juin 1869.

DEMANDE DE MAISON.

On demande, pour une famille, une maison meublée, à la Baie St Louis ou à la Passe Christian. S'adresser au Lock Box 2607.

A todos los que hablan la hermosa lengua de España, sin distincion de nacion ó de clase y condicion, salud:

El 6 del entrante junio, dia de domingo, á las 6 de la tarde, se inaugura, en la calle del Canal, en la Yglesia Episcopal, una yglesia nacional dirijida por el ministro español DON VICENTE ROS Y RUBIO.

Esta inauguracion se procurará hacer con la mayor solemnidad, para cuyo objeto se suplica la asistencia á todos los Españoles ó los Cubanos, ó los Criollos, á todos en fin que quieran concurrir y sepan nuestro idioma.

La apertura se hará con los ejercicios que se acostumbran en yglesias catolicas anglicanas, todo en nuestro idioma, y despues seguirá el sermon que estará á cargo de dicho ministro, manifestando el objeto y fin el tan plausible acto y los bienes que la religion nos ha dispensado y nos viene dispensando.

Allí mismo se avisará los dias fijos en que se han de celebrar los mismos actos. 5 junio

AVIS.

QU'IL soit connu à tous ceux qui parlent la noble langue de l'Espagne, sans distinction d'âge ou de condition,

Que le DIMANCHE, 6 juin, à 6 heures du soir il sera présenté, à l'attention du public, en Christ Church (ég lise épiscopale) dans la rue du Canal, le service d'une église nationale dirigée par DON VICENTE ROS Y RUBIO, prêtre espagnol.

Afin que ce commencement ait lieu avec la plus grande solennité, tous les Espagnols, tous les Cubains et tous ceux qui parlent ou comprennent notre langue sont priés d'y assister.

La cérémonie commencera en espagnol par les exercices ordinaires des églises anglo-catholiques puis viendra le sermon du ministre dont le but sera de faire connaître l'intention et les bienfaits dont la Religion est pour nous la source.

Il sera donné avis de la répétition des services de l'église, en espagnol. 5 juin

Liquidation!

LA société ROZIER, DE LA CROIX & Co. étant dissoute, d'un commun accord, entre en liquidation à partir de ce jour.

Toutes les marchandises de leur magasin seront vendues à DIX du cent au dessous du prix coûtant, jusqu'au 1er samedi de juillet prochain. A cette époque le solde sera vendu à l'encan.

On traitera à l'amiable pour tout le STOCK et le BAIL du MAGASIN.

Ils prient les personnes auxquelles il est dû par la société de présenter leurs comptes pour être soldés.

Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir payer leurs comptes et billets avant le 1er juillet prochain; passé ce délai, les comptes et billets seront remis à un avocat pour en opérer le recouvrement par voies judiciaires.

Nouvelle-Ibérie, 5 juin 1869. ROZIER, DE LA CROIX & Co.

Nous invitons les marchands de la campagne à venir nous rendre visite. juin—5,12,19 & 26juillet

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104.......RUE DU CANAL.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869 y compris les primes non expirées de l'année précédente:	
Sur les risques d'incendie	$435,468 18
Sur les risques de mer	399,767 80
Sur les risques de rivière	384,092 55
Total	$1,221,328 53
Moins Primes sur risques non expirées	230,962 00
Montant net des primes le 31 mai 1869	$990,366 53
Pertes payées:	
Sur les risques d'incendie	$209,689 06
Sur ce risques de mer	18,098 40
Sur les risques de rivière	79,461 11
	$507,174 05
Taxes	40,184 49
Réassurances et primes remboursées	18,645 3.
Profits et pertes et dépenses, moins intérêts	67,971 21
	589,015 57
Bénéfice	$401,350 96

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$144,866 19
Bons de la ville	131,840 0
Actions de banques et de chemins de fer	36,640 0
Billets garantis par hypothèques	344,351 97
Billets garantis par nantissements	106,011 34
Billets à recevoir	41,441 25
Primes en voie de perception	83,379 12
Bons de l'Etat de la Louisiane	1,500 0
Scrip de compagnies d'assurance	12,772 0
Actions du dry dock à vapeur	22,800 0
de la presse à coton Neeson	2,500 0
du Marine Dry Dock	3,700 0
de la compagnie d'assurance sur la vie Equitable	2,000 0
du Merchants' Exchange	1,000 0
du New Orleans Lightering Co.	1,000 0
Bons hypothécaires du Grand Lodge of La.	3,000 0
du Turner's Association	2,000 0
En caisse	116,642 22
Total	$1,049,180 47
Passif: Intérêts des réclames et frais à payer juillet prochain	$101,978 75
Emission de scrip de l'année 1866, payable en juillet prochain	113,848 00
Primes en risques courants au 31 mai 1869	230,962 00
	445,657 75
Actif net	$604,522 72

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président,
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,

Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé par devant moi, [illegible] 1869.
S. MAGNER, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 juin 1869, il a été déclaré un dividende en scrip de QUARANTE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier lundi de juillet prochain. L'ÉMISSION ENTIÈRE DE SCRIP POUR L'ANNÉE 1866 et un pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—Directeurs—

P. FOURCHY,	P. MASPERO,
D. McCOARD,	M. PUIG,
L. F. GÉNÉRÈS,	P. S. WILTZ,
S. Z. RELF,	JOS. NAY,
D. A. CHAFFRAIX,	CHS. LAFITTE,
J. J. FERNANDEZ.	

JOHN M. COONEY,

AVOCAT,

(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District)

Bureau, No 21 de la rue du Camp, (Au premier)
4 juin—6m

En charge pour Bordeaux.

DÉPART IMMÉDIAT.

Le beau navire français, de premier classe ST GEORGES, capitaine Mercier, partira pour le port ci-dessus, à la plus courte date. Pour passage ou fret, s'adresser à [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.
4 juin—6t

Vacherie "White Hall" à vendre.

S'adresser à R. T. Packwood, chez W. H. Henning & Co, aux Nos 95 et 97 de la rue du Camp, ou à la Vacherie, à un mille au-dessous des Casernes des Etats-Unis, sur l'habitation "Oasis", paroisse St-Bernard.
1 juin—1 mois

AVIS.

EN débarquement du ST GEORGES, venu de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 300 barriques vin rouge Castets, Fr. & W K. 50 tierçons vin blanc Entre Deux Mers, 100 caisses vin blanc Chateau Blaguer, 50 barils vinaigre de vin blanc, 20 quarts Cognac.
3 juin—3t BLANCHIN & GIRAUD

Pharmacie à vendre.

A VENDRE à des conditions avantageuses la PHARMACIE située rue de Chartres No 14. L'acquéreur pourra le trouver ailleurs s'il le désire. S'adresser, pour les conditions, à M. A. Dreyfous, notaire, Exchange Alley No 80.
1 mai—3t

AVOCATS --- Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats.
F. WOOLDRIDGE,
J. W. THOMAS,
3 juin—6m Bureau No 21 de la rue du Camp.

GLACIERE STONEWALL

Glace! Glace! Glace!

EXPEDIE, pour tous les points, en boucauts ou en sacs, aux frais des acheteurs. Les ordres sont exécutés sans retard. Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes des importateurs.
4 juin—3 mois

Demande de Jardinier.

ON demande de suite, pour aller à la campagne, un jardinier bien recommandé.—Un homme marié ne serait pas une objection.

S'ADRESSER

A MM. LABUSQUIERE, DUPLEIX & Co., 55 rue Poters. 3 juin—3t.

PENSION BOURGEOISE.

AYANT acheté la maison P. Marz, 34 rue Bienville je préviens mes amis et le public en général que l'on trouvera toujours chez moi bonne table et bon logement.
DAVID BLOCH,
3 juin—3t 34 rue Bienville.

VINS DE CHAMPAGNE,

Carte d'Or, Lac d'Or.

LE soussigné a en magasin et reçoit constamment des VINS frais des meilleures marques que lui envoient directement les propriétaires, MM. Bosch, Foucher & Co., Mareuil sur Ay, Champagne, France.
JOHN M. GUAROWS, No 72 rue Gravier.
3 juin—1m

Salon de Concert et de Lager Beer.

A. WENGER

No 11, Rue Bourbon près Canal,

ORCHESTRION. ORCHESTRION.

L'ORCHESTRION, composé de près de vingt différents instruments, exécutera tous les soirs un programme de douze morceaux d'opéra. Le public est invité à venir au Salon de Concert et de Lager Beer.
1er juin—1m

W. W. CARRE & Co,

350..........RUE DELORD..........350

MARCHANDS de bois de charpente, pin et cyprès. Fabricants de Châssis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour escaliers, coté selon l'ordre. Colonnes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées. Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association. No 105 St-Charles, Boîte No 68.
6 nov—1an—1m

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
20 fév—1 an 16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISÉE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ÊTRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires. Officiers.

Polices en vigueur..............$25,000,000 W. A. PECKHAM Président,
Actif............................2,000,000 H. V. GAHAGAN Secrétaire,
Revenu annuel......................800,000 L. McADAM Actuaire,
Pertes payées......................900,000 G. A. FUDD KAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon John A. Dix, New York. — William Wilkens maison W. Wilkens & Co.
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New York — Julius H. Pratt, négociant.
John J. Crane, président Banque Republic. — William W. Wright négociant.
William T. Hooker, Wall Street. — Charles J. Starr, négociant.
William M. Vermilye banquier Vermilye & Co. — Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third street.
Charles G. Rockwood caissier Newark Banking Co. — George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company.
Hon. George Opdyke ex-maire de New York. — Minot C. Morgan banquier. — John H. Sherwood, Park Place.
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co. — George W. Olivier banquier Palmyra, New-York.
Benjamin B. Sherman trésorier New York Steam Sugar Refining Company.
Aaron Arnold maison Arnold, Constable & Co. — Edward H. Wright, Newark, New-Jersey.
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats. — George W. Farlee, avocat.
E. V. Haughwout maison E. V. Haughwout & Co. — W. L. Cogswell négociant.

JOSEPH MAGNER,

AGENT GÉNÉRAL POUR LA LOUISIANE,
No 48 DE LA RUE DE L'UNION.

25 fév

UFFICIO CONSOLARE D'ITALIA EN NUEVA ORLEANS.

Le persone il cui nome seguono sono appresso sono richieste di presentarsi a questo Ufficio Consolare per affari a loro riguardanti:

[illegible list of names]

Salvi Vincenzo

Si pregano inoltre tutti coloro che potessero fornire ragguagli intorno a sopraccitate persone di volerli comunicare a questo medesimo Ufficio.

Nuova Orleans 2 Giugno 1869.
Il R. Vice Console, B. PIAGGIO.

Directory de la Nile-Orléans, J. Chandler, pour 1870.

[illegible]

Compagnie de fabrique de glace de la Louisiane.

UNE réunion des actionnaires de cette Compagnie aura lieu [illegible]

Banque du Crescent City,

LES souscripteurs aux actions additionnelles de cette Banque sont prévenus que le second versement de [illegible] pour cent devra être fait.
CHAS. FAGRIE, Caissier.
30 mai—6

AVIS

☞ Le navire français ST GEORGES, capitaine Mercier, venant de Bordeaux, est en déchargement dans le district [illegible]. C. CAVAROC, No 5 Passage de la Bourse.

Sardines à l'huile.

100 CAISSES de sardines à l'huile. En débarquement du navire St-Georges venant de Bordeaux, et à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Champagne L. Rœderer,

30 PANIERS champagne de [illegible] L. Roederer. En débarquement du navire St-Georges, venant de Bordeaux, et à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Vins Seignouret Frères,

20 BARRIQUES [illegible] En débarquement du navire St-Georges venant de Bordeaux et à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Vin Rouge en Barriques,

100 BARRIQUES [illegible] En débarquement du navire St-Georges venant de Bordeaux, et à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Emile & Laure,

REÇU par le navire EMILE & LAURE venant de Bordeaux [illegible] En magasin et à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Champagne J. Roussillon & Cie,

1,000 PANIERS d'amers et demi bouteilles, reçus récemment, à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Cocq Père & Fils,

50 QUARTS et bouteilles Cognac [illegible] En magasin et à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Achille Petit,

40 QUARTS et huit caisses Cognac, 1810 et 1848 Achille Petit. En magasin et sous les clefs de la Douane, à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

LOTERIE DE LA HAVANE

Les soussignés continuent à payer la prime la plus élevée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane.

Bornio & Brother,
No 77 de la rue Gravier.

E. HEATH.

Marchand d'Articles de Tapisserie, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux, No 99 de la rue du Camp.

Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordes, Glands, Damas, Brocatelles, Peluches, Cretonnes, Dimity et Etoffes à Rideaux. Crin, Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas Rembourrés. Réparations sur Châssis et Matelas. Tableaux, Cadres de Tableaux Cadres, Glaces sans cadres etc. etc. 2avril au 1er o

A vendre et en magasin:

SOUDE, SEL DE SOUDE, SOUDE CAUSTIQUE, BICARBONATE DE SOUDE, VITRES ANGLAISES, VITRES FRANÇAISES, HUILE de LIMON, HUILE BERGAMOTE, HUILE CORANGER.
A vendre en magasin et en Douane par E. J. HART & CO. Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas, Nile-Orléans.

Quinine. Quinine. Quinine

[illegible] QUININE de toutes les marques. A vendre par E. J. HART & CO. Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Divers.

ANISETTE, GRAINES CARAWAY, CLOUS DE GIROFLE, À L'HUILE, ANIS ÉTOILÉ, BLEU MASSANGLAIS, CALOMEL ANGLAIS, CRÈME DE TARTRE, INDIGO, ALCOOL, HUILE DE LIN, SAVON DE CASTILLE, MUSCADE.
En magasin et en Douane, à vendre par E. J. HART & CO. Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Chased, VERRERIE DE BOHÈME, à vendre par E. J. HART & CO. Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A VENDRE [illegible] CHLOROFORME, [illegible] QUININE française. E. J. HART & CO. Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

SOUDE, Sodium, SEL DE SOUDE, SOUDE CAUSTIQUE, BICARBE DE SOUDE. A vendre, en magasin et en Douane, par E. J. HART & CO. Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin [illegible] informe les dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. [illegible] Les consultations sont strictement confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord Est des rues Remparts et Douane. L'entrée en est au No 195 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

AU VIEUX PECHEUR,

132....PASSAGE DE LA BOURSE....132
(ENTRE ST. LOUIS ET CONTI)

AUGUSTE THEZE a l'honneur d'annoncer à ses amis et clients de la ville et de la campagne qu'ils trouveront chez lui, comme par le passé, un grand assortiment d'articles de pêche, tels que SEINES en chanvre et en coton de toutes dimensions, EPERVIERS, CARLETS, TREMAILS, NASSES, LIGNES, et HAMEÇONS de toutes grandeurs et qualités. [illegible] seront exécutées [illegible]. 15 mars

SUCCURSALE

— DES —

BAINS ELECTRO-CHIMIQUES

— DU —

DOCTEUR VERGNES,

Sous la direction d'ARTHUR FORTIER,
Au No 237 rue Carondelet, coin St Joseph.

CES Bains sont célèbres pour la guérison de personnes qui ont pris le mercure sous toutes ses formes—les pilules [illegible] mercuriel—ou ceux qui souffrent de l'absorption de substances délétères ou métalliques. Le succès en est surtout remarquable dans les cas de paralysie, rhumatismes, fièvres en frisson, dyspepsie, affections nerveuses, débilité,

MALADIES CHRONIQUES,

Et toutes les maladies auxquelles les dames sont sujettes.

Il y a un département spécial pour les dames.
2mai—1

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2eme maison après la rue du Canal, près de Lopes.

Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—PP

Dr. MALONEY

DENTISTE,

No 263 rue St-André, près Magazine, (Quatrième District).

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des rateliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. [illegible] Le Dr MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX, une médaille en or—pour le meilleur ratelier en bon caoutchouc. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail.
8 mai—1an

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE
130......RUE DU CANAL......130
entre Baronne et Carondelet, où il continue à exercer [illegible] dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou de volcanite à des prix modérés.

Consultations en français ou espagnol et en anglais. Extraction de dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote.
8mai—PP

CONSERVATOIRE de Musique,

DIRIGÉ PAR Mr. L. FOURMESTRAUX

Leçons de Solfège, Chant, Flute, Piano, Piston, Violon, Saxhorn, Basson, Trombone, Ophicléide, Hautbois, &c.

MR. FOURMESTRAUX enseignera d'après sa nouvelle méthode d'abréviations. [illegible] Pour les leçons s'adresser chez PIFFAUT, rue Royale, 125.

AVIS est par le présent donné que les FERRY BOATS [illegible] Jackson au débarcadère des ABATTOIRS [illegible] Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company [illegible]
Nile-Orléans, 31 mai 1869. J. H. M[illegible], Secrétaire.
1er juin—6

JOHN ARMSTRONG,

Fonderie et Fabrique de Chaudières,
Au coin des rues Brute et Nile-Levée,
Nile-Orléans (Gue.)

FABRIQUE DE MACHINES À VAPEUR VERTICALES et HORIZONTALES

Moulins à sucre, machines à dessécher, roues à eau, colonnes en fer, façades de bâtisses, fourneaux, barres à grilles, vertillateurs de tout à tour, appareils à gaz [illegible] de toute espèce, bitres, caisses et clarificateurs de jus, &c.
1avril—6m. M J S

Pianos et Musique.

A. ELIE,

Musique, Pianos et Instruments,

16..RUE ROYALE..16

Entre Canal et Douane.

PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos

Instruments de musique de tout genre,
Cordes françaises et italiennes de choix,
Grand assortiment de musique.
Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur ordres. 17 déc—6m

Pianos, Musique ET Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

46..............RUE ROYALE..............46.

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD (avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord) PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments de méthodes, &c, &c.

Le tout offert à des prix excessivement réduits.
2mai—1an

MANUFACTURE DE CIGARES

DE

J. Ballester,

Encoignure Chartres et Bienville.

LES consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de choix de toute qualité. 6avril—1an

LOTERIES.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 4 JUIN—CLASSE 133

9	64	69	50	42	44	46	10	57	19	62	34

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans le bureau de la Compagnie.

C. T. HOWARD, Président,
& 8 St Charles, encoignure Union, Nile-Orléans.

En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle-Orléans, Lundi le [illegible] jour de janvier 1869.
ADAM GIFFEN
JOHN L. LEWIS,
F. F. WILDER,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)
CHAS. T. HOWARD............Président.

Loterie de Numéros Simples.

GROS LOT..........$30,000.

Classe K.

Tirage, le SAMEDI, 26 juin 1869, à la Nile-Orléans.

—PLAN—

16,000 Billets..........254 lots gagnant

1 lot de $30,000 soit............$30,000
1 lot de $10,000 soit............10,000
1 lot de $5,000 soit............5,000
1 lot de $[illegible] ... 1 lot de $[illegible] ... soit.............$10,000
50 lots de $100 soit............$10,000
100 lots de $100 soit............$10,000

LOTS D'APPROXIMATION.

4 lots de $250 pour les 4 autres restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $30,000, soit............$1,000

4 lots de $100 pour les 4 autres restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $10,000, soit............$400

4 lots de $50 pour les 4 autres restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera les lots de $5,000, soit............$200

254 lots s'élevant à............$86,000

Billet, entier $12, demi $6, quart de billet $3, huitième de billet $1 50.

Explication des lots d'approximation.

Les neufs unités restantes de la même dizaine des numéros qui gagneront les trois premiers lots prises en ordre [illegible] Exemple: si le billet No [illegible] gagne le lot de $30,000, les billets Nos. [illegible] Les lots sont payés en plein, sans déduction. Les demandes des billets doivent être adressées à

CHAS T. HOWARD, président.
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nile-Orléans.

Loterie Nationale

DE L'ILE DE CUBA.

PAR ordonnance de Son Excellence le Gouverneur Supérieur Politique de la Havane [illegible] Billets à 20 dollars, [illegible] Dollars divisés en 515 Lots.

1 Lot de	$100,000
1 Lot de	50,000
1 Lot de	25,000
1 Lot de	10,000
1 Lot de	10,000
2 Lots de	5,000
2 Lots de	1,000
1 Lot de	1,000
500 Lots de	500
4 Approximations	4,750
4 Approximations	4,750
4 Approximations	4,750
4 Approximations	4,750
Total	$500,000

Cette loterie aura lieu à partir du tirage No 819, de [illegible] Havane le [illegible]
L'Administrateur Général,
FRANCISCO COMPRODON.

M. MANUEL BORNIO,

No. 61, RUE DE CUBA,
à la Havane.

PREMIER subsidie pour l'exportation de Billets de Loterie se charge de remplir tout ordre pour BILLETS DE LA LOTERIE DE LA HAVANE, à une commission raisonnable.

Pour toute autre information s'adresser à
MM. BORNIO & FRERE.
No 77 Rue Gravier.

LOTERIE DE LA HAVANE.

La PRIME la plus élevée est payée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane, par

Bornio & Brother,
22 avril—2m No 77 de la rue Gravier.

Aux Dames:

PARTANT pour l'Europe et ayant un magasin en trop fort stock pour la saison, je me vois décidée à vendre toutes mes marchandises de Printemps et d'Eté à une grande réduction de prix sur besoin d'une liste complète de mes importations d'Automne.

J'appelle l'attention de ma clientèle sur mes CHALES EN DENTELLE de toutes les variétés, mes Etoffes à Robes, Barèges, les articles de Fantaisie de toute espèce, ainsi que sur mes arrivées d'habillement.

Les dames sont priées de se souvenir que j'ai l'intention de me tenir simplement aux prix que j'ai fixés. JAS. RYBACK.
1mai—1m No. 147 rue du Canal

LE Dr CAPDEVIELLE,

DONNE des consultations de 12 A. M. à 1 P. M. tous les jours, au coin des rues Moreau et Mandeville. 15mai—3m

DR. A. DUCATEL,

103..........ESPLANADE..........103

CONSULTATIONS DE 4 À 5 P. M.
2mai—3m

V. J. DEJAN

PRÉVIENT le public et les acheteurs en général, que, nouvellement arrivé de Bordeaux, [illegible] 1 an

Propriétés à louer.

A vendre ou à louer.

LA grande maison qui était jadis la résidence de M. Bernard de Marigny, à l'angle des rues Marigny et [illegible]. S'adresser [illegible] 15mai—1M

A LOUER.

A partir du 1er juin, une belle maison à trois étages, No 135 de la rue des Remparts, près à la rue Toulouse. S'adresser à FREDERICK GOOD, No 19 rue Peters.
8mai—D M A

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE

Pour la Machine à Coudre de

Grover & Baker,

Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane

Bureau et salle de vente pour les Etats du Sud au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane.
21 mai—3m

SIEG & KRUG,

58..........DOUANE..........58

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SECHES ETRANGERES

—ET—

Agents pour la vente du FIL DE BOBINES, d'ALEXANDRE.

MM. Sieg & Krug tiennent constamment en magasin un fort stock des meilleurs articles qu'ils offrent au commerce à des prix réduits et à des conditions avantageuses.
17 mars—1an—PP

SALON DE McKENNA,

Angle des rues CANAL et DAUPHINE

(A côté de l'Hôtel Clay).

L'ATTENTION du public est appelée sur cet établissement, [illegible]

LE SODA ET LE MEAD [illegible]

CRÈME À LA GLACE. Le département est sous le contrôle de M. MANNSSIER, [illegible] Fruits, Charlottes Russe, Biscuits Montés, Petits Mousses et Mariages, etc., confectionnés [illegible] On fournit à des prix raisonnables à la ville, parties de plaisirs, &c. 5mai—1m

B. O MESRITZ,

Manufacture d'Habillements DU SUD.

No 61 de la rue de Chartres, Nile-Orléans.
VENTE AU PRIX COUTANT
Qualité et prix au-dessous de la concurrence.
14 mars—6m

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure [illegible] Les dames sont sujettes [illegible] de la rue Bienville. 7avril—1an

Maisons de jeu.

EUREKA.

Maison de jeu autorisée par la loi.

44..........ST CHARLES..........44

S'OUVRE tous les jours à 9 heures A. M. On y joue tous les jeux de banque [illegible] La buvette est pourvue des meilleures liqueurs. [illegible]
8avril—3m PP

THE POLKA

66..........RUE ST-CHARLES..........66

Maison de Jeu, ouverte selon la loi.

Le plus bel établissement de la ville.

On y joue TOUS LES JEUX DE BANQUE.

Les MINEURS et les INDIVIDUS IVRES n'y sont pas admis.

La BUVETTE est pourvue des meilleures liqueurs. Un excellent ORCHESTRE est engagé par la maison. Un AGENT DE POLICE SPÉCIAL maintient l'ordre.

— AUSSI —

Un beau SALON DE LOTO au premier, où les rafraîchissements sont fournis gratis. 1 mai—1m

$40---$45---$50,

Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.

AU

No 6 DE LA RUE BARONNE.

ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté. Elle coud [illegible] On demande des agents dans toute la Sud. S'adresser à E. W. WENGER, Boite Box 497 Nile-Orléans.
1mai—3m

Pour Bordeaux.

Le trois mâts américain de première classe WOODBURY, capt. Edmonds aya [illegible] recevra promptement partie de sa cargaison [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à A. CARRIÈRE & FILS, Premier District.
[illegible]

Cow Peas! Cow Peas!

COW PEAS de la Caroline. A vendre, en lots au gré des acheteurs par P. & D. SAND, No 87 de la rue Vieille-Levée près Bienville.
2mai—1m